



BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES

02.99.90.23.79

Site : www.thehillac.fr

Mail : mairie-de-thehillac@laposte.net

**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac
Séance du 11 Décembre 2015**

Sont présents :

Maud BRIAND, Gilbert DUVAL, Sabrina GUEHENNEUC, Patricia GUILLAUME, Gilles HAUROGNE, Christian LEMEE, Gérard MACE, Mikaël MUROS LE ROUZIC, Pascal RAVACHE, Jérôme ROBIN, Marlène SIMONIN, Delphine VALAY.

Pouvoir :

Cyrille LELEU donne pouvoir à Christian LEMEE

Absent :

Jean-Noël LEMEE

Mikaël MUROS LE ROUZIC est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

- 1) Ré-adhésion au Conseil en Energie Partagée du Pays de Redon
- 2) Communauté de Communes du Pays de Redon : transfert de charges « halte-garderie Pipriac »
- 3) Décision modificative : dégrèvement jeunes agriculteurs
- 4) Informations au conseil
 - a. Projet de reprise du commerce
 - b. Repas du 15 janvier 2016
 - c. Commission environnement

Approbation du compte rendu de conseil du 20 novembre 2015

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Le maire demande au conseil la permission de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le bail précaire du commerce et le montant du loyer. Le conseil accepte cette délibération.

1- Ré-adhésion au Conseil en Energie Partagée du Pays de Redon

Lors de la dernière séance du conseil municipal, la ré-adhésion au Conseil en Energie Partagée (CEP) avait été reporté. Monsieur François MASSIOT, chargé de mission au Conseil en Energie Partagée, présente aux conseillers le rôle du C.E.P., les missions effectuées pendant les trois dernières années et les objectifs de la future convention entre la commune et le C.E.P.

Le conseil municipal, après un vote à main levée avec :

- 2 voix contre
- 11 voix pour

décide de renouveler la convention de 3 ans avec une cotisation fixée à 0,90€/habitant/an soit 486€ (base de 540 habitants) et d'autoriser le maire à signer celle-ci.

2- Communauté de Communes du Pays de Redon : transfert de charges « halte-garderie Pipriac »

Les membres de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes du Pays de Redon ont procédé à l'évaluation de la charge transférée par la commune de Pipriac dans le cadre du transfert de la halte-garderie « les p'tits doms » de Pipriac à la communauté de communes. Cette charge a été fixée à 7 429,97€, elle doit être approuvée par la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'évaluation du transfert de charges.

3- Décision modificative : dégrèvement jeunes agriculteurs

La commune a voté en 1992 un dégrèvement de la taxe foncière non bâti pour les jeunes agriculteurs. Des exploitants s'étant nouvellement installés, la commune doit s'acquitter du dégrèvement. Afin d'alimenter les crédits nécessaires, la décision modificative suivante au budget de fonctionnement est proposée :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Crédit à réduire				Crédit à réduire			
Chap.	Article	Dénomination	Montant	Chap.	Article	Dénomination	Montant
011	6188	Autres frais divers	-1800,00	014	7391171	Dégrèvement	+1800,00

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative proposée.

4- Informations au conseil

a- Projet de reprise du commerce

Madame Isabelle MOREAU et Monsieur Rached MEGROURECHE ont présenté devant les conseillers leur projet concernant la reprise du bar-multiservices-restaurant l'Escapade : reprise du dépôt de pain et des journaux, restauration journalière et à emporter, soirées à thème. Pour rappel, la commune est propriétaire des murs et a acquis en septembre le fonds de commerce et la licence IV.

Pour la mise en location du commerce et du logement, après un vote à main levée avec :

- 3 voix contre
- 10 voix pour

le conseil, à la majorité, décide d'accepter la candidature du Madame MOREAU et Monsieur MEGROURECHE.

Pour le démarrage de l'activité, une demande est faite par les futurs acquéreurs d'une réduction mensuelle du loyer de 50% pendant 6 mois. Après débat, le conseil municipal accepte cette demande par :

- 9 voix pour
- 4 abstentions.

b- Repas du 15 janvier 2016

Un repas est organisé à la salle des Mitaüs regroupant les conseillers, les membres du CCAS et le personnel communal accompagnés de leurs conjoints. La date du 15 janvier 2016 est déplacée au **vendredi 22 janvier 2016**.

c- Commission environnement

Gilles HAUROGNE, responsable de la commission environnement, présente le compte rendu de la réunion de la commission le 17 novembre dernier. Plusieurs points ont été abordés notamment le point de collecte d'ordures ménagères au Port Bily, de sacs jaunes face à l'école, le fleurissement de la commune, l'installation de bancs publics.

d- Stage

Camille CHOTARD effectue un stage à la cantine scolaire du 14 au 18 décembre 2015 et du 4 au 22 janvier 2016.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.
Prochaine réunion de conseil le vendredi 29 janvier 2016 à 20h00.**

**Le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent à toutes et à tous
de Joyeuses Fêtes de fin d'année.**

INFORMATIONS

Mairie et Agence postale

La mairie et l'agence postale seront fermées les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016. Il n'y aura pas de dépôt de pain pendant ces deux samedis.

Sacs jaunes

La communauté de communes du Pays de Redon nous informe que l'ensemble des circuits de collecte sont remaniés, le calendrier est de ce fait modifié pour 2016 et prend effet à partir de la semaine du 25 janvier 2016.

Sur notre commune le jour de collecte sera désormais :

- **Les mercredis des semaines paires**

Le mercredi 27 janvier sera donc le 1^{er} mercredi du nouveau dispositif de collecte, les mercredis suivants seront le 10, 24 février, 9 et 23 mars, etc ...

La collecte des ordures ménagères reste inchangée soit tous les jeudis.

Vœux de la municipalité

L'ensemble des habitants de Théhillac,
les membres des associations
les membres des commissions communales
sont cordialement invités aux vœux du Maire :

le dimanche 3 janvier 2015 à 11h00, à la salle des Mitaüs.

